DEMANDE RELATIVE AU DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR L'ALLOCATION DES COÛTS ET LA STRUCTURE TARIFAIRE DE GAZ MÉTRO Dossier R-3867-2013 phase 2B

RÉPONSE D'ÉNERGIR S.E.C. (ÉNERGIR) À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 3 DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE SECTION QUÉBEC (FCEI) À ÉNERGIR

Coût de la flexibilité opérationnelle

Ouestion 1

Référence(s)

i) B-0601, p. 15, l. 8

Question

1.1 Concernant le calcul du montant de -1 281 M\$, ce calcul repose-t-il sur des injections et retraits établis sur une base quotidienne ou sur une base mensuelle?

Réponse:

Ce calcul repose sur les injections et retrais établis sur une base mensuelle.

1.2 Veuillez indiquer comment est établie la valeur des injections et des retraits lorsque des achats à indice et des achats « spots » ont lieu dans un même mois ou une même journée.

Réponse:

La valeur des injections et retraits a été établie sur la base de l'indice NGX Dawn mensuel.